

union fédérale
des syndicats
de l'État



17 mai 2019

Mobilisations pour la Journée mondiale de lutte contre l'homophobie et la transphobie

Si l'égalité en droits a progressé ces dernières années pour les personnes LGBT (Lesbienne, Gai, Bi et Trans), nous assistons aussi à une recrudescence inquiétante des actes violents de LGBTphobies dans la rue et les lieux publics. Dans le monde du travail, les discriminations restent constantes : injures, harcèlements, mépris affiché, outings forcés, rumeurs insidieuses, inégalités de traitement ou d'avancement de carrière, « plafonds de verre » invoués... Trop souvent, les directions, les RH et les encadrements restent silencieux, face à des cas de harcèlements d'agents par leurs collègues. Parfois, ce sont les encadrements qui refusent des congés parentaux pour des agents en couples de personnes de même sexe ou qui refusent d'accepter l'identité de genre déterminée par les agents personnellement concernés...

Dans la Fonction publique, de plus en plus d'établissements ont cherché, ces dernières années, à obtenir le Label Diversité, en alliance avec le Label Egalité. Cependant, dans les ministères et les établissements qui sont déjà référencés avec le Label Diversité, il reste bien souvent à instaurer des pratiques systématiques de « testing » afin d'avoir un retour sur l'effectivité des dispositifs prescrits. Par ailleurs, si la création de cellules d'écoute contre les discriminations est obligatoire pour obtenir le Label Diversité, encore faut-il que les directions et les RH communiquent sur leur existence vers les agents, avec les moyens officiels des établissements. Elles ne peuvent pas se reposer uniquement sur les capacités des organisations syndicales à faire elles même la promotion de ces cellules d'écoute.

Plus globalement, la déconstruction systématique du cadre des relations de travail en France amoindrit le niveau de protection des salariés. La recherche de rentabilité ou de l'efficacité prend le pas sur tous les autres sujets et notamment les politiques d'égalité et de prévention des discriminations. Cela conduit à aggraver les situations où les personnes LGBT adoptent la stratégie d'invisibilité au travail, quitte à renoncer à certains droits.

Actuellement, le Gouvernement a mis en discussion parlementaire le projet de loi de transformation de la Fonction Publique prévoyant aussi, comme dans le secteur privé, la fusion des Instances représentatives du personnel (Comités techniques et CHSCT) dans un Comité social d'administration (CSA). Cela conduit à l'appauvrissement de la négociation collective sur le lieu de travail et impacte la lutte pour l'égalité des personnes LGBT au travail. De plus, avec le futur « contrat de projet », le Gouvernement précarise l'emploi en détricotant le statut de la Fonction publique. La disparition des CAP pour émettre un avis sur toutes les mobilités de carrière tout comme l'augmentation de la part individuelle de rémunération hors grille, vont dans le sens de toujours moins de transparence en laissant ouvertes toutes les possibilités de discriminations professionnelles.

Alors que s'amorce la période des Marches des Fiertés un peu partout en France, la CGT dénonce également les atteintes graves du Gouvernement à la liberté de manifester. La fierté LGBT est née et s'est affirmée dans la rue, dans les manifestations. Les mouvements des droits LGBT auraient-ils su attirer l'attention de la société sur les injustices et gagner de nouveaux droits, sans recourir à ce droit fondamental ?

Contre la lesbophobie, l'homophobie, la biphobie et la transphobie, au travail et dans la vie... Halte aux régressions !

Avec la CGT, un engagement constant pour l'égalité des droits et contre les discriminations, au travail et dans la vie

Dès 1996, consciente des discriminations subies par les personnes LGBT, à l'embauche ou au travail, la CGT s'est engagée dans la lutte contre les discriminations LGBTphobes et pour l'égalité des droits au travail et dans la vie. Encore aujourd'hui, 44 % des discriminations ont lieu au travail ou à l'embauche.

La CGT agit sur les problématiques discriminatoires de société impactant les droits des personnes LGBT. Pour ce faire, elle milite pour élever le rapport de force collectif sur les lieux de travail. Elle participe avec ses syndiqués et les salariés, à différentes manifestations revendicatives : Marches des Fiertés, IDAHOT, EXISTRANS, T-DOR... La CGT soutient par ailleurs l'extension du droit d'accès à la Procréation médicalement assistée (PMA), sans discrimination et dans le respect du modèle français du don libre, gratuit et anonyme. Cette extension ne doit pas donner lieu à la marchandisation de la médecine procréative.

La CGT forme ses militants sur les discriminations liées aux LGBTphobies pour les armer afin de défendre les personnes LGBT victimes de discriminations et mener la négociation collective sur ce sujet au travail.

La CGT travaille aussi avec d'autres organisations syndicales en France, à l'international et différentes associations de lutte contre les LGBTphobies. La CGT défend dans le même temps le plein exercice du droit d'asile en France, ce qui inclut notamment d'admettre à la protection internationale toutes les personnes LGBT persécutées dans leurs pays et qui cherchent refuge ici.

En 2017, la CGT a apporté son soutien financier au fonds de solidarité créé par *Le Réseau LGBT Russe*, association qui a organisé, le sauvetage des homosexuels tchétchènes. Elle continue à exiger des pouvoirs publics français qu'ils maintiennent une pression diplomatique à ce sujet dans leurs relations avec la Fédération de Russie.

